

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de GAMBAIS

Yvelines



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

**Marché à Procédure Adaptée :
Marché Nettoyage et entretien des locaux communaux**

ACTE D'ENGAGEMENT

Date et heure limites de réception des offres :

Le vendredi 16 novembre 2018 à 12 h

Acte d'engagement passé entre les soussignés :

La Commune de GAMB AIS, sise Place Charles de Gaulle – 78950 GAMB AIS, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Régis BIZEAU, agissant en tant que Pouvoir Adjudicateur, et habilité à signer les marchés à procédure adaptée par délibération.

Et

La société (association ou autre)
sise,
.....
représentée par son représentant légal M./Mme
et agissant :

(rayer les mentions inutiles)

- pour mon propre compte
- pour le compte de la personne publique solidaire
- en tant que mandataire du groupement solidaire
- en tant que mandataire du groupement conjoint

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents relatifs au marché précisé ci-dessus (le cas échéant : CCAP, CCTP, RC et documents annexés),

(rayer les mentions inutiles)

- Je m'engage, conformément aux clauses et conditions stipulées dans ces documents, à exécuter les travaux demandés au prix global et forfaitaire exprimé en Euros Hors Taxes ci-dessous (DGPF annexé)
- Je m'engage et j'engage le groupement dont je suis mandataire (sur la base de mon offre / sur la base de l'offre du groupement)

PRIX

Montant du marché

Le montant des travaux faisant l'objet du présent marché est le suivant :

1 : Entretien des locaux scolaires

Montant hors TVA	
Taux de la TVA : 20 %	
Montant TTC	

Montant (TTC) arrêté en toutes lettres à :

.....
.....
.....

2 : Entretien des locaux administratifs

Montant hors TVA	
Taux de la TVA : 20 %	
Montant TTC	

Montant (TTC) arrêté en toutes lettres à :

.....
.....
.....

3 : Vitrierie

Montant hors TVA	
Taux de la TVA : 20 %	
Montant TTC	

Montant (TTC) arrêté en toutes lettres à :

.....
.....
.....

Modalités de variation des prix

Les prix sont révisibles annuellement à la date anniversaire de notification du marché au titulaire par application de la formule suivante : $P1 = PO \times [0.15 + 0.85 \times (S1/S0)]$

Dans laquelle :

-P1 = prix révisé

-PO= prix initial (prix défini au moment de la dernière révision)

-S1 = salaire minimum professionnel + charges sur salaires (à la date de la révision du contrat)

-SO = salaire minimum professionnel + charges sur salaires (à la date de la dernière révision)

Attestations

Le candidat retenu devra obligatoirement fournir les attestations fiscales et sociales prévues au Code des Marchés Publics.

Paiement

Voir CCAP.

Joindre vos coordonnées bancaires.

Délai d'exécution

Voir CCAP.

Durée du contrat

Le présent marché est passé pour une durée de trois ans.

Avance forfaitaire et garantie à première demande

Conforme au Code des Marchés Publics.

Cession et nantissement

Si le titulaire souhaite céder ou nantir une créance relative à ce marché, il en avertira la commune qui fera le nécessaire pour le permettre.

Litige

En cas d'impossibilité entre les parties de régler un éventuel litige à l'amiable, ou grâce à une médiation externe, seul le Tribunal administratif de Versailles sera compétent pour juger le litige.

Il est convenu entre les parties que seules les pièces contractuelles détenues par l'administration feront foi en cas de litige, ou d'interprétation portant sur le contrat ou sur les services/fournitures/travaux.

Le prestataire
(Mention manuscrite
«Lu et accepté»)

Dressé à Gambais
le ..24..SEP. 2018....2018.

A.....

Le.....2018.

Signature + cachet



Le représentant du
Pouvoir Adjudicateur,

Régis BIZEAU
Maire

Liste des documents annexés à cet acte d'engagement :

- CCAP paraphé
- CCTP paraphé
- Le détaillé du prix par le candidat (DPGF)
- L'offre du candidat